

> Villégiatures sur la rive droite

Au patrimoine, parfois discret, de la rive droite, il convient d'inscrire d'anciennes propriétés viticoles, vestiges d'un art de vivre à la bordelaise couleur sépia. Souvent transformées en espaces dédiés à la culture ou aux loisirs, elles offrent dès les premiers beaux jours, des panoramas uniques sur l'agglomération.

Une invitation au vélo qui démarre au niveau du parc-relais Séguinaud, depuis peu station VCub. Situé de manière presque limitrophe sur les trois communes de Lormont, Carbon-Blanc et Bassens, il offre un accès privilégié au château Séguinaud. Au XVIII^{ème} siècle, cette propriété rurale abritait une imposante demeure de maître, mais aussi des logements pour les domestiques, une chapelle, des chais, un

cuvier, des écuries, une fontaine, un jardin potager et... des vignes. Au siècle suivant, elle passe aux mains de Jean-Pierre Lubin « dit Urbain » Maurel, négociant armateur qui portera son nom jusque dans les anciennes colonies africaines où les grandes familles bordelaises font alors souche et fortune. L'endroit est aujourd'hui un centre de loisirs destiné aux enfants de Bassens et ils ont le privilège de

pouvoir profiter du superbe parc de neuf hectares, offrant une vue panoramique sur la Garonne. Le trajet permet de pédaler ensuite dans des quartiers bien tranquilles, au milieu des maisons coquettes et des jardins soigneusement entretenus.

De récentes installations, dues aux services de la Cub et destinées aux seuls cyclistes, offrent un confort et une sécurité des plus appréciables... Deuxième étape historique, qui ravira les amateurs de patrimoine et de curiosité : le Domaine de Beauval, haut lieu de l'histoire locale.

Outre le magnifique château du XVIII^{ème} siècle, cet endroit est un site à découvrir dans sa globalité.

Cette propriété de la Ville comprend un vaste parc planté d'essences rares (16 hectares), aménagé pour des activités d'orientation et des promenades pédestres, une éolienne dite de Bollée (1888), signe de réussite chez les riches propriétaires recherchant le confort procuré par l'eau courante, un lavoir entièrement construit selon les plans d'origine, une ferme, un cuvier, un chai et une serre en cours d'aménagement. Un ensemble naturel et architectural qui résume un style de vie typique de ce qui était alors la grande bourgeoisie bordelaise en villégiature.

Après avoir traversé de beaux paysages de vignes, de châteaux où il est possible de déguster (avec modération), voire de faire l'acquisition de la production locale, notre itinéraire se rapproche du centre de Bassens.

Autour de l'église Saint-Pierre, objet de bien des remaniements depuis le XI^{ème} siècle, date de sa première implantation, des maisons de pierre blonde. Si par chance, l'édifice religieux est accessible, vous pourrez y admirer des vitraux signés Raymond Mirande et réalisés par le maître verrier Jacques Dupuy, ainsi qu'un tabernacle conçu par l'orfèvre médocain bien connu, Roland Daraspe.

Et ne ratez pas, depuis la mairie de Bassens, la vue spectaculaire sur l'agglomération bordelaise, si lointaine, si proche...

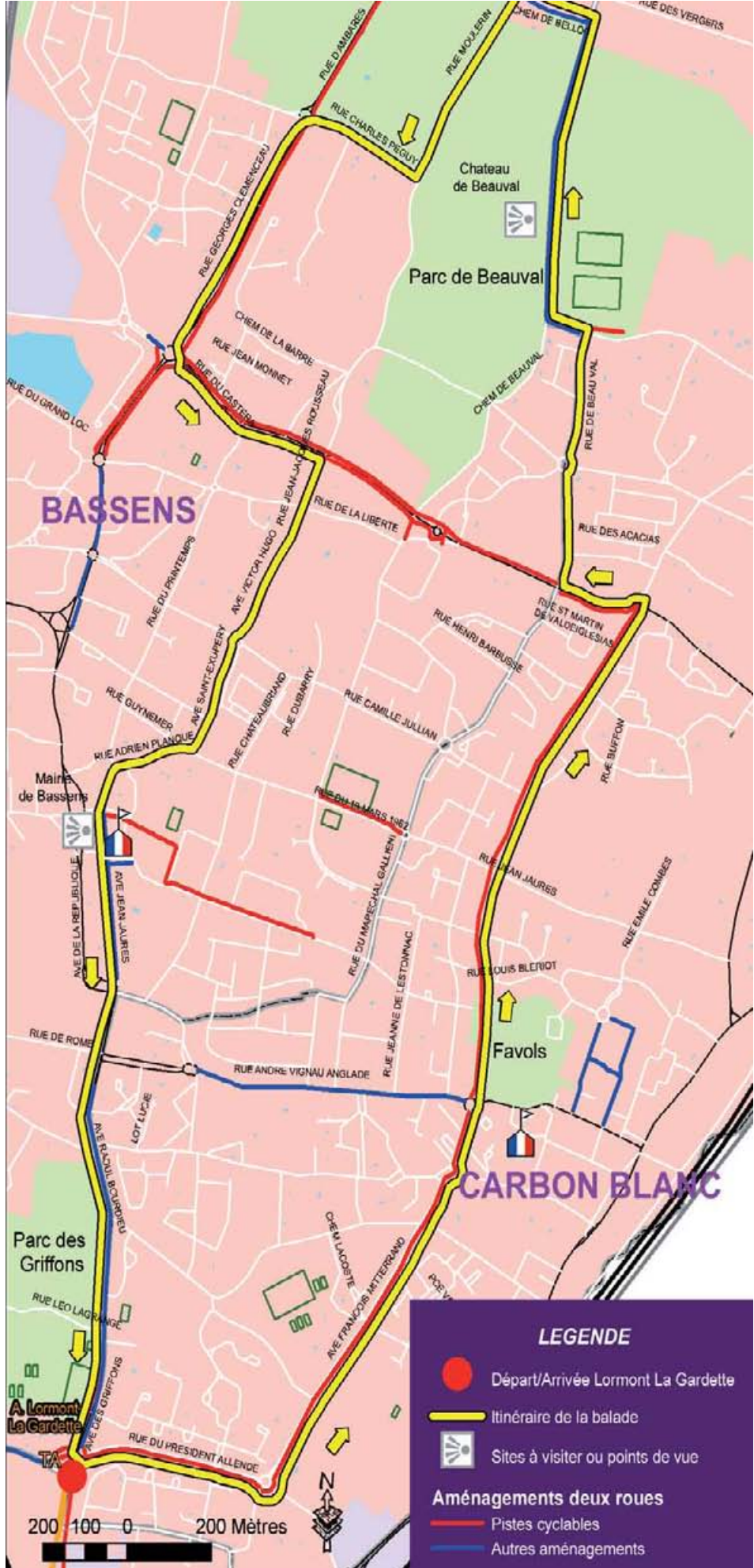


Eolienne de Beauval à Bassens.

Balade

Cumul : terminus tramway la Gardette ou parking du domaine de Seguinaud.

- 0 m traverser l'avenue des Griffons et emprunter la piste cyclable parallèle à la rue du Président Allende,
- 525 m au giratoire avenue du Sourd suivre la piste qui emprunte à gauche l'avenue François Mitterrand,
- 1 550 m au giratoire avenue André Vigneau Anglade prendre en face la piste cyclable entre les pavillons et les espaces verts,
- 2 770 m au carrefour rue San Martin de Valdeiglesias emprunter la piste à gauche,
- 2 960 m au giratoire suivant prendre à droite la rue de Beauval (pentue sur la dernière partie) jusqu'à la plaine des sports,
- 3 500 m prendre à gauche le chemin de terre sur 100 m,
- 3 600 m prendre à droite le chemin de Beauval (en terre) sur une centaine de mètres jusqu'à l'entrée du parc de Beauval. Après avoir fait le tour du parc, continuer le chemin de Beauval jusqu'à son extrémité nord débouchant sur l'impasse Fleurette,
- 4 250 m à gauche, chemin de Belloc,
- 4 400 m à gauche, rue Moulerin,
- 4 900 m à droite, rue Charles Peguy,
- 5 150 m à gauche au giratoire rue Georges Clemenceau (rester sur le côté gauche) emprunter la piste descendante,
- 5 800 m au giratoire traverser la rue du Castéra et prendre à gauche la piste au niveau du trottoir, continuer par la rue de Verdun,
- 6 170 m à droite, rue Jean Jacques Rousseau puis rue Victor Hugo,
- 6 600 m au giratoire de la place de la Commune de Paris prendre en face l'avenue Saint-Exupéry qui se poursuit par la rue Adrien Planque (très pentue sur la fin) jusqu'à la...
- 7 080 m ... place de la Libération. Prendre à gauche l'avenue Jean Jaurès,
- 7 550 m poursuivre par l'avenue Raoul Bourdieu,
- 8 530 m puis par l'avenue des Griffons,
- 9 200 m jusqu'au point de départ.



Pour toute information, vous pouvez contacter « Monsieur vélo » au 05 56 99 85 20.